

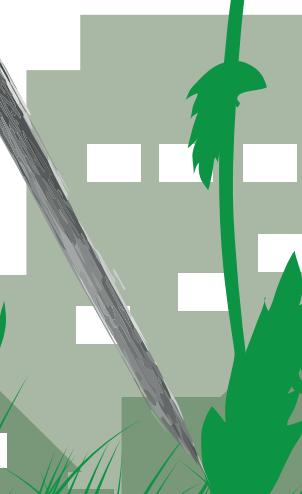
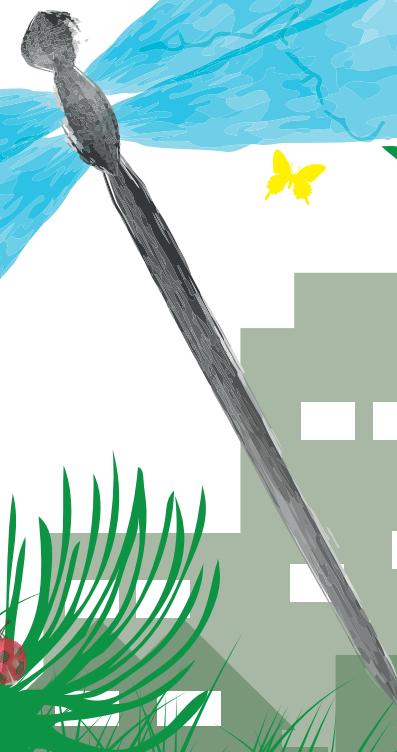
OCTOBRE 2019

Opération ZÉRO PHYTO NATURE EN VILLE ET DÉNEIGEMENT ALTERNATIF

Sommaire :

- Zéro Phyto 1 : quel est le bilan ? (P2),
- 4 questions au Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre (P3),
- Zéro Phyto 2 et déneigement alternatif : l'opération est lancée (P4),
- Les actions proposées de l'opération (P5),
- Une équipe vous accompagne (P6)

Bonne lecture et à très vite sur
www.smbvb.fr



ZÉRO PHYTO 1 : QUEL EST LE BILAN ?

De 2012 à 2015, le SMBVB a porté une première opération d'accompagnement à la réduction des produits phytosanitaires dans l'espace public : « Zéro Phyto 1 ». Si certains aspects restent à améliorer, le bilan en termes de techniques alternatives et de plans de gestion est très positif.

“
le bilan de l'opération
« Zéro Phyto 1 »
a montré que
l'accompagnement
proposé par le SMBVB
a facilité et accéléré
les changements
de pratiques des
collectivités. ”



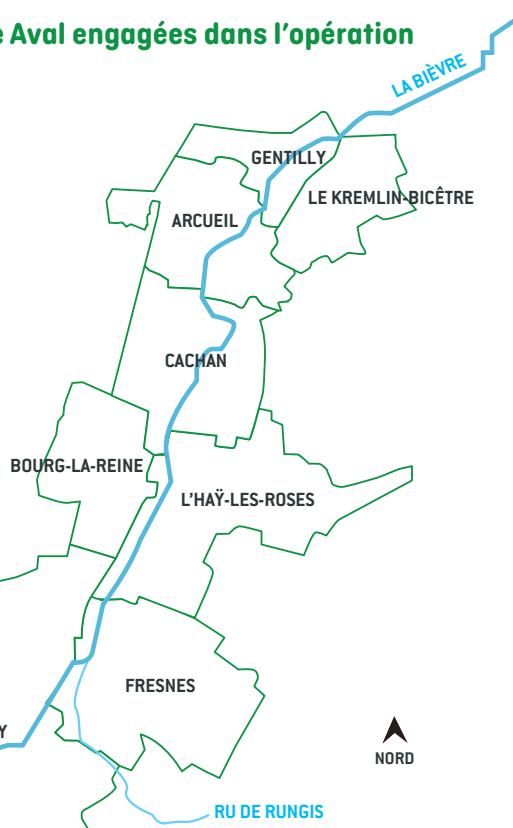
2

C'est par anticipation des interdictions des produits phytosanitaires dans l'espace public (Loi Labbé du 6 février 2014) que le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre (SMBVB) avait lancé en 2012 la première opération « Zéro Phyto ». Sur les 17 communes que compte le territoire Bièvre aval, 8 avaient adhéré à la démarche pour des durées de un à trois an(s) : Antony, Fresnes et Gentilly dès 2012, Cachan et L'Haÿ-les-Roses en 2013, Bourg-la-Reine en 2014, Arcueil et Le Kremlin-Bicêtre en 2015. Chacune de ces villes a bénéficié de deux audits réalisés par le bureau d'étude Asconit afin d'analyser les pratiques des services des espaces verts et de la voirie, l'un en début et l'autre en fin d'opération. Entre-temps, des formations théoriques et pratiques aux méthodes alternatives de gestion Zéro Phyto, ainsi qu'un plan de désherbage alternatif avaient été déployés.

Objectif : minimiser l'usage des produits phytosanitaires pour anticiper les interdictions à partir de janvier 2017 et améliorer la qualité de l'eau de la Bièvre.

Les 8 communes de la Bièvre Aval engagées dans l'opération Zéro Phyto 1 du SMBVB

L'ensemble des communes de la Bièvre Aval ont engagé une démarche zéro phyto à travers des opérations similaires : Phyt'Eaux Cités (SEDIF), Phyt'Eau Bièvre (SIAVB), le plan bleu du Val-de-Marne ou en interne par l'élaboration d'un Agenda 21.



DES RÉSULTATS PROBANTS

Réalisé en 2017, le bilan de l'opération « Zéro Phyto 1 » a montré que l'accompagnement proposé par le SMBVB a facilité et accéléré les changements de pratiques des collectivités. Il a permis aux communes de s'outiller d'un point de vue technique (binette, brosse métallique, débroussailleur à bras ou fil, eau chaude et UV) mais aussi de définir un plan de gestion alternatif pour l'entretien des espaces publics : paillage, bio-contrôle, désherbage manuel, mécanique ou thermique, etc. Souvent, des actions préventives, telles la plantation de prairies fleuries, de vivaces, ou la végétalisation des pieds d'arbres, ont été privilégiées. Dans le même temps, les différentes communes ont considérablement réduit leur consommation de produits phytosanitaires. En deux ans, **Antony** est par exemple passée de 189 kg à 5,53 kg de substances actives utilisées et **Fresnes**, de 50,4 kg à 7,38 kg. Aujourd'hui, la majorité de ces communes pratiquent totalement le Zéro Phyto, à quelques exceptions près...

UNE INITIATIVE À PROLONGER

S'il est satisfaisant, le bilan de l'opération « Zéro Phyto 1 » a aussi permis d'identifier quelques limites à surmonter. D'abord, l'entretien de certains espaces dits « à contraintes » : les cimetières et terrains de sport, s'est révélé difficile sans produits phytosanitaires. Des solutions alternatives doivent encore être explorées. L'arrêt des pesticides nécessite de repenser les pratiques et notamment la place du végétal dans la ville. Il ne s'agit pas simplement de remplacer un produit chimique par un autre produit ou d'éradiquer toute forme de végétal mais de réintégrer le végétal en ville de façon esthétique. Cela demande un changement de regard. Or, la clé du changement, c'est la communication... et elle avait fait défaut lors de la première opération. Elle est indispensable pour accompagner le changement de pratiques qui passe par une **meilleure perception et acceptation de la flore spontanée** et pour **entraîner dans cette opération l'ensemble des acteurs du territoire**, qui ne sont aujourd'hui pas visé par la loi. Autant de raisons pour lesquelles une opération « Zéro Phyto 2 » a été envisagée.



4 QUESTIONS AU PRÉSIDENT DU SMBVB, M. MÉTAIRIE



Quelle est la situation de la Bièvre aujourd'hui ?

De sa source à Guyancourt jusqu'à Antony, le cours amont est pour l'essentiel à l'air libre. Au-delà, sur le versant aval jusqu'à Paris, la Bièvre est canalisée sur la quasi-totalité de son parcours et couverte par une urbanisation très dense. Elle reçoit ainsi les eaux pluviales issues d'une importante surface imperméabilisée. Ses eaux, polluées et dirigées vers les stations d'épuration au début du XX^e siècle sont aujourd'hui en grande partie renvoyées dans la Seine en amont de Paris. C'est la volonté de réouvrir la Bièvre en surface, et de lui redonner toute sa place en ville qui ont donné lieu depuis la fin du XX^e siècle à divers projets de suppression des pollutions, dont les principales sont liées aux dysfonctionnements du réseau d'assainissement. Mais en plus de son héritage en tant que « réseau d'assainissement », la Bièvre est très sensible aux pollutions du fait de son faible débit, et notamment aux pesticides.

Pour faire renaître la Bièvre, il faut l'assainir et donc limiter toute source de pollution. C'est un objectif phare du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) porté par le Syndicat.

La pollution aux pesticides et au sel de déneigement est-elle avérée sur la Bièvre ?

Oui. Bien que ce ne soit pas la première cause de dégradation de la qualité des eaux de la Bièvre, les produits phytosanitaires, ou pesticides, se retrouvent dans les sols et dans la rivière.

L'analyse de la qualité des eaux de la Bièvre en substances phytosanitaires avait mis en évidence en 2009, avant la première opération ZéroPhyto 2012-2015, des concentrations importantes de glyphosate et autres

désherbants, qui font l'objet aujourd'hui de plusieurs arrêtés anti-pesticides de la part des collectivités. Aujourd'hui, le glyphosate est encore détecté dans l'ensemble des prélèvements réalisés dans la Bièvre dans des concentrations* allant de 0,05 à 1,8 µg/l, et dépasse encore régulièrement le seuil réglementaire limite de potabilité (0,1 µg/l). Pourtant ces composés, en plus d'être dangereux pour la santé humaine, perturbent la vie aquatique et engendrent des coûts supplémentaires pour la potabilisation de l'eau.

De même, les sels de déneigement, bien que déversés plus ponctuellement, polluent l'eau par leur concentration. Par ailleurs, ce sel percole dans le sol et peut provoquer une intoxication des plantes par les racines. Les plantes dessèchent alors comme si elles manquaient d'eau et plusieurs années peuvent être nécessaires avant que ce phénomène ne se résorbe. A l'heure des techniques alternatives de gestion des eaux pluviales, fortement incitées par le SAGE pour favoriser l'infiltration et l'absorption de l'eau par la végétation, le sel pourrait compromettre ces techniques de gestion durable de l'eau pluviale !

C'est pourquoi nous avons souhaité, en tant que syndicat de rivière, accompagner les collectivités et l'ensemble des acteurs du territoire qui le souhaitent vers de nouvelles pratiques moins nocives pour la Bièvre. Il s'agit aussi d'encourager le partage d'expérience et de se mettre en conformité avec la loi.

Quelles sont les obligations des différents acteurs aujourd'hui par rapport aux pesticides ?

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les gestionnaires publics ont l'interdiction d'utiliser des

pesticides issus de la chimie de synthèse pour l'entretien des espaces verts, forêts, voiries (sauf raisons de sécurité) et promenades ouvertes au public. Seuls les terrains de sport et les cimetières peuvent y déroger.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les particuliers ont également interdiction de détenir et d'utiliser des pesticides. Seuls les professionnels (entreprises espaces verts, agriculteurs), bailleurs, gestionnaires de réseaux de transport (RATP, SNCF) ne sont pas soumis à cette loi.

Qu'en est-t-il de la pollution aux pesticides sur l'amont de la Bièvre ?

Sur le territoire de la Bièvre Amont, la Communauté d'Agglomération Saint-Quentin en Yvelines gère ses espaces verts en ZéroPhyto depuis de nombreuses années. L'Opération « Phy'teau Bièvre » portée par le syndicat d'Assainissement SIAVB depuis 2009 auprès des 13 communes de leur territoire a conduit à une diminution importante, voire une suppression totale des pesticides selon les communes. Depuis 2009, 400 kg de pesticides ne sont plus utilisés sur le territoire. Les analyses de l'eau montrent une diminution globale des concentrations de pesticides. Une disparition progressive des substances interdites tels que le Diuron, Dichlorprop, Métolachlore, une diminution du Prosulfocarbe et du glyphosate mais une présence encore importante de son principal produit de dégradation l'AMPA et également l'apparition de nouvelles substances d'herbicides comme le Propyzamide...

* Prélèvements effectués en 2017 dans la Bièvre à Fresnes.



ZÉRO PHYTO 2 ET DÉNEIGEMENT ALTERNATIF L'OPÉRATION EST LANCÉE



Dès janvier 2017, des élus et services municipaux réunis par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre avaient confirmé le besoin d'une deuxième opération Zéro Phyto. Désormais lancée, elle doit permettre de mieux accompagner la conduite du changement et la communication vers le public.

La réunion de lancement de l'opération « Zéro Phyto 2 et déneigement alternatif » a eu lieu le 7 mai dernier dans les locaux du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre (SMBVB), à l'Haÿ-les-Roses. Elle a rassemblé des représentants, des élus et services de 6 communes adhérentes : Arcueil, Bourg-la-Reine, Chevilly-Larue, Fontenay-aux-Roses, Sceaux et Villejuif, et de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre. Le groupement retenu pour mener à bien cette opération est composé du bureau d'étude - Centre d'Ingénierie Aquatique et Écologique et de l'agence de communication Pellicam. Leur mission : suppléer le SMBVB et vous accompagner tout au long de cette nouvelle opération qui s'étendra sur deux ans, jusqu'au printemps 2021. L'opération vise à pérenniser et valoriser les nouvelles pratiques mises en œuvre par les collectivités lors de la première mouture « Zéro Phyto » (voire avant), à travers des échanges, des

formations ou encore un accompagnement à la communication.

UNE COMMUNAUTÉ ÉLARGIE AUX AUTRES ACTEURS

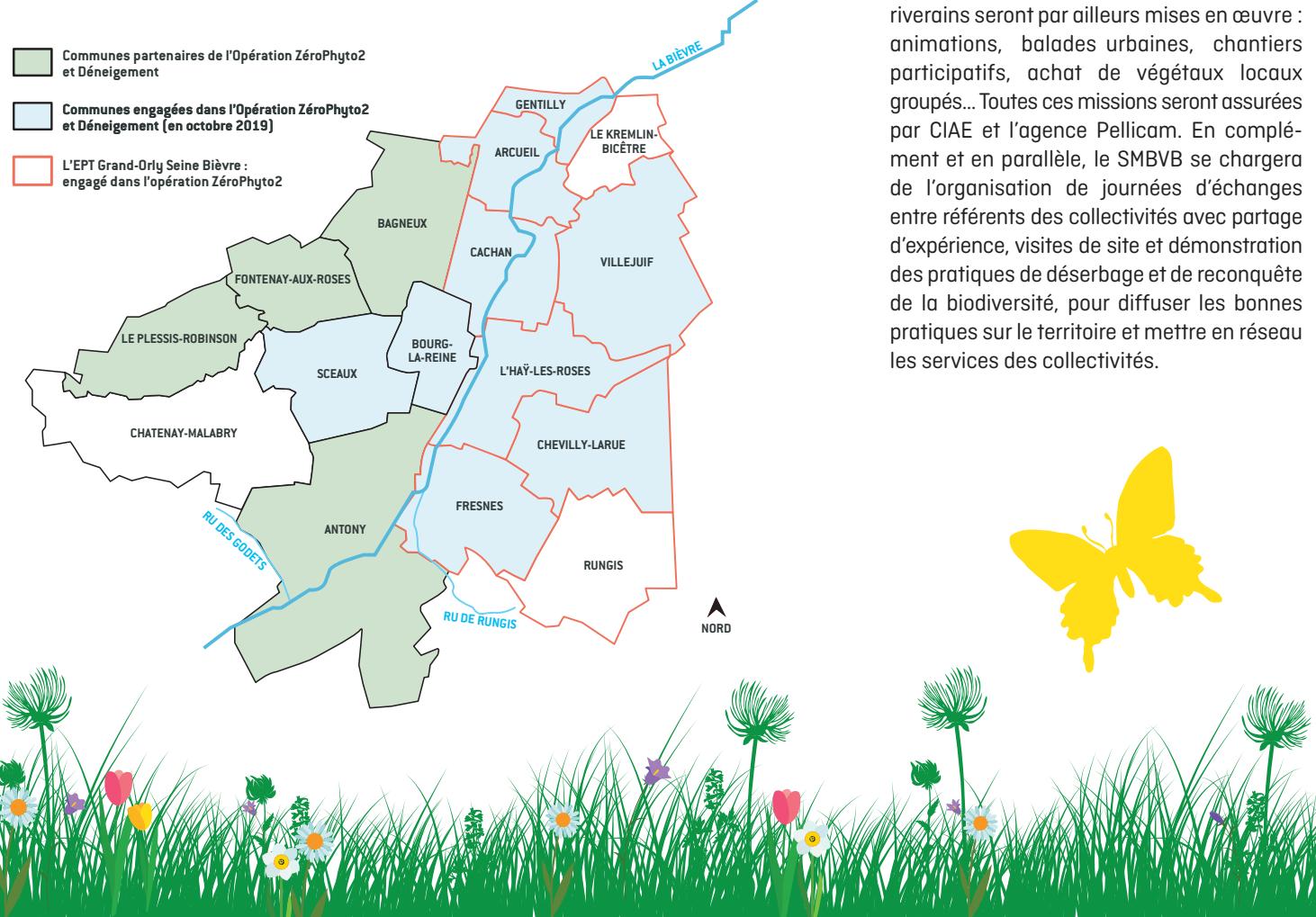
Lors de la première opération « Zéro Phyto », 8 communes y avaient adhéré. À son terme, une mobilisation plus large avait été souhaitée pour la seconde édition. Au-delà des aspects techniques et pratiques, l'objectif serait en effet de mettre en place une dynamique de groupe entre tous les acteurs concernés du territoire. De nouvelles collectivités sont donc aujourd'hui sollicitées, communes, EPT ainsi que les acteurs privés du territoire et les propriétaires d'emprises foncières importantes : **copropriétés, SEMMARIS, SOGARIS, bailleurs et les gestionnaires de réseau de transports et d'autoroutes (RATP, SNCF, DIRIF...)**

REPLACER LE VÉGÉTAL AU CŒUR DES RÉFLEXIONS

« Zéro Phyto 2 », c'est aussi le prolongement et l'approfondissement de la première opération. À la demande de collectivités, elle comprend notamment un volet déneigement afin d'accompagner vers des pratiques alternatives nécessitant moins de sel, substance elle aussi nocive pour les cours d'eau. De nouvelles formations théoriques et pratiques seront aussi proposées (voir page 5) aux acteurs privés, aux services techniques et aux élus afin d'assurer la pérennisation et la valorisation des nouvelles méthodes employées. L'objectif aujourd'hui est d'aller plus loin que la loi en insufflant de nouvelles pratiques, parfois innovantes, basées sur la nature et favorables à la biodiversité en ville.

La mission prévoit également un accompagnement à la communication grand public des collectivités quant à l'évolution de leurs pratiques d'entretien des espaces. Des actions de sensibilisation auprès des riverains seront par ailleurs mises en œuvre : animations, balades urbaines, chantiers participatifs, achat de végétaux locaux groupés... Toutes ces missions seront assurées par CIAE et l'agence Pellicam. En complément et en parallèle, le SMBVB se chargera de l'organisation de journées d'échanges entre référents des collectivités avec partage d'expérience, visites de site et démonstration des pratiques de déserbage et de reconquête de la biodiversité, pour diffuser les bonnes pratiques sur le territoire et mettre en réseau les services des collectivités.

Participation des collectivités de la Bièvre Aval.



Les actions proposées de l'opération



Tout au long de l'opération « Zérophyto 2 et Déneigement alternatif », le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre (SMBVB), le bureau d'étude CIAE et l'agence de communication Pellicam vous accompagnent.

Des formations d'approfondissement, actions de sensibilisation et des supports de communication vous sont proposés, que vous soyez une collectivité, un habitant, un bailleur, une entreprise privée ou un gestionnaire de réseau de transport...

Pour vous inscrire aux formations ou demander l'organisation d'une animation ou d'un support de communication, contactez-nous au 01 49 73 38 71 – smbvb@orange.fr

3 VOLETS D'ACTIONS : FORMATION, ANIMATION, COMMUNICATION

- Journées d'échanges techniques
- Formations d'approfondissement :
- mise en place d'un plan de gestion différenciée dans les espaces communaux,



- entretien et aménagement des cimetières,



- gestion des terrains sportifs,



- maladies et ravageurs, les moyens de lutte,
- mise en place d'un plan de gestion de déneigement alternatif.

- Accompagnement à la labellisation

5

Communes

Actions de communication

- . Vidéo
- . Newsletter trimestrielle
- . Plaquette de présentation
- . Panneaux de présentation des pratiques au public

Entreprises publiques et privées

- sensibilisation des jardineries
- bailleurs
- gestionnaires réseaux de transport
- acteurs économiques

Grand public

- balades urbaines
- conférences débats
- sensibilisation des scolaires CE1-CM2 (malette pédagogique)
- panneaux de présentation des pratiques Zéro phyto

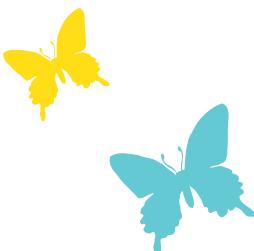


UNE ÉQUIPE VOUS ACCOMPAGNE

Aguerris à la réalisation d'actions en direction des collectivités et du grand public et complémentaires par leurs domaines d'expertises, le CIAE (Centre d'ingénierie Aquatique et Écologique) et l'agence de communication Pellicam vous accompagnent avec le SMBVB tout au long de l'opération « Zéro Phyto 2 ».

Fanny Côme,

Ingénierie écologue
Travaille depuis 10 ans
au CIAE sur les
thématiques biodiversité,
milieux naturels,
plan de gestion et entretien
de la végétation.
Coordinatrice de
« Zéro Phyto 2 »
fannycome@ciae-nemours.com



Yann Menguy,

Directeur Conseil,
votre référent
Communication
y.menguy@pellicam.fr



LE CENTRE D'INGÉNIERIE AQUATIQUE ET ÉCOLOGIQUE (CIAE)

“ Le Centre d'Ingénierie Aquatique et Écologique est spécialisé depuis sa création en 1988 dans l'étude et l'aménagement des eaux continentales : rivières, lacs, étangs, marais. Il travaille dans de nombreuses régions, majoritairement en Île-de-France, Centre, Bourgogne, Champagne-Ardenne... Sa spécificité réside dans une approche pluridisciplinaire pour l'analyse de l'eau, de l'hydrobiologie, de l'hydromorphologie, de l'écologie, de l'agro-pédologie et dans son expérience depuis 1992 en matière de conception de projets et de suivi de travaux : génie civil, génie végétal, génie écologique. Dans le cadre de l'opération « Zéro Phyto 2 », le CIAE met tout son savoir-faire pluridisciplinaire à votre service. Nous sommes spécifiquement en charge des expertises techniques et de la transmission des savoirs au travers des formations et des contenus de documents de communication. ”

AGENCE PELLICAM

“ Implantée à Gentilly, Pellicam est une agence de communication indépendante, globale et pluridisciplinaire, qui accompagne les collectivités locales depuis bientôt 25 ans. Notre mission dans le cadre de l'opération « Zéro Phyto 2 » est double : il s'agit d'une part d'établir avec le SMBVB un plan de communication global pour créer une unité territoriale, et d'autre part d'apporter appui et conseil stratégique en communication à chaque collectivité engagée dans la démarche et demandeuse. Le bilan de la première opération a en effet démontré que les nouvelles pratiques sont bien mises en œuvre mais que la bataille de la communication pour les faire accepter du public reste entière. Aussi, tout au long de cette nouvelle opération, Pellicam va réaliser et fournir des outils d'information génériques et individualisés « clé en main » : une vidéo, une plaquette bilan, une newsletter trimestrielle à destination des adhérents, mais aussi des panneaux d'information spécifiques et à la demande. Pellicam vous accompagnera également à travers des réunions en vue de labellisations. Et vous pourrez nous solliciter quand bon vous semble pour du conseil pendant toute la durée de l'opération. ”

